

## SENIOR MIXTE HONNEUR / 2

### 1/4 de Finale

Madame, Monsieur,

Votre paire s'est inscrite pour jouer les qualifications du Senior Mixte Honneur/2.  
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation :

**Mardi 15 janvier 2019**

**Lieu :** Rhône Garon Bridge Club – 650 chemin des Flachères. 69390 Charly  
Tel : 04.72.30.16.06 ou 09.53.99.70.66

**Déroulement :** 64 paires sur ce site.  
**2 séances de 24 donnes.**

**Horaires :** Les joueurs sont priés de se présenter 10 min avant le début de la 1<sup>ère</sup> séance.

1<sup>ère</sup> séance : **13h**                      2<sup>ème</sup> séance : **16h30**                      (fin prévue vers 20h)

**Arbitre :** Carole PUILLET - Port - 06.82.83.97.34

**Montant des droits :** 42€ par paire payable par chèque à la table.

**Nombre de qualifiés :** 37 équipes, à confirmer le jour de la compétition

**½ Finale de Comité :** Mardi 12 ou vendredi 15 février 2019

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (TITRE VII du Règlement National des compétitions).  
Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

#### En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité par mail jusqu'à 24h avant le début de la compétition :  
[colybridge@bbox.fr](mailto:colybridge@bbox.fr)
- ✓ Prévenir l'**arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales salutations.

Godefroy De Tessières  
06.23.14.62.55